Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_225-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 41
Présents : 36
Absents représentés : 5

Date de la convocation : 9 septembre 2026
Date d'affichage : 9 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents par ordre alphabétique :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Le Gonidec, M. Janvier, Mme Lemoine, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Régnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Étaient absents excusés et représentés : M, Hubert représenté par M. Houdus, M. Droniou représenté par Mme Garnier, Mme Lemercier représenté par M. Dubreil-Jardin, M. Dusautoy représenté par M. Hameau, Mme Meignan représentée par M. Dominique Prioul

Absents excusés : M. De Gouvion Saint Cyr, Mme Montembault,

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_225_020_1.1 :5 – Modification n°1 Marché public - accord cadre pour « l'exploitation de l'offre de transport en commun sur le territoire de la Communauté de Communes Couesnon marches de Bretagne - 2026/2029 »

Monsieur Loeiz Rapinel, Conseiller Communautaire délégué aux Mobilités, rappelle aux membres du Conseil Communautaire, la délibération n°2026_50 du 10 mars 2026 validant l'attribution du marché intitulé « Accord cadre pour l'exploitation de l'offre de transport en commun sur le territoire de la communauté de communes Couesnon Marches de Bretagne - 2026/2029 ».

Ce marché, à bons de commande, a été conclu en deux lots :

- **Lot 1 « Ligne de transport interurbaine »**, avec le groupement des entreprises Voyages Bellier et Voyages Crespel, situées respectivement au 12 Av. du Général de Gaulle 35270 Combourg et 2 la Bourlais La Hemetière ZA 35250 Saint-Aubin-d'Aubigné

- **Lot 2 « Transport sur réservation »**, avec la SCOP Titi Floris dont le siège est domicilié au 7 rue Louis Blériot – 44700 Orvault et dont l'agence référente est située au 91 rue Nationale – 35650 Le Rheu

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_225-DE

Suite à la notification du marché, un travail a été entrepris avec les prestataires et le service Mobilité afin d'affiner le réseau Couesnon Connexion. Il convient cependant de procéder à une modification du marché pour :

- Corrections d'erreurs matérielles
- Ajustement des bons de commande à la réalité du réseau établi

1. Corrections d'erreurs matérielles

1.1 Précisions sur les montants du marché

Ce marché est un marché à bons de commande comprenant un montant maximum sur deux ans, défini par lot :

- Montant maximum sur deux ans du Lot 1 : 880 000€ HT
- Montant maximum sur deux ans du Lot 2 : 330 000€ HT

Les montants ci-dessus comprennent les montants des marchés à bons de commandes et des marchés subséquents* de l'accord cadre, comme suit :

- Montant maximum sur deux ans du Lot 1 : 800 000€ HT
- Montant maximum sur deux ans du marché subséquent du Lot 1 : 80 000€ HT

- Montant maximum sur deux ans du Lot 2 : 300 000€ HT
- Montant maximum sur deux ans du marché subséquent du Lot 2 : 30 000€ HT

**Marché subséquent : marché venant en supplément de la tranche ferme.*

Une erreur matérielle a été décelée dans la rédaction du CCAP (page 4/17) avec des montants indiqués TTC au lieu de HT.

Il convient donc de procéder à une modification du marché visant à rectifier l'**article « 1.2 Décomposition du marché »** comme suit :

Le montant maximum de commande se décompose de la façon suivante :

		Montants maximums HT sur 2 ans		
		Bons de commande	Marchés subséquents	TOTAL
LOT N°1	Ligne interurbaine	800 000€ HT	80 000€ HT	880 000 € HT
LOT N°2	Transport sur réservation	300 000 € HT	30 000€ HT	330 000 € HT

1.2 Dénomination du Lot 2

Il convient de rappeler que l'objet du Lot 2 est un transport sur réservation, et non pas un transport à la demande.

Plusieurs erreurs matérielles ont été décelées dans la rédaction des pièces contractuelles. Par conséquent, il convient d'acter que le terme « Transport à la demande – TAD » est modifié par le terme « Transport sur réservation » sur l'ensemble des pièces du marché.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_225-DE

2. Ajustement des bons de commandes à la réalité du réseau établi

2.1 Evolutions du Lot 1 « Ligne de transport interurbaine »

- **Ajustement du réseau Couesnon Connexion**

2 lignes régulières

L'accord cadre présentait une ligne régulière principale « Maen Roch <> Combourg » et il était mentionné, au sein de l'annexe n°1 « Description du réseau », une évolution possible du réseau vers une deuxième ligne interurbaine « Les Portes du Coglais <> Fougères ». Cette option a directement été validée par la Communauté de Communes.

Un itinéraire bis pour compléter l'offre de services

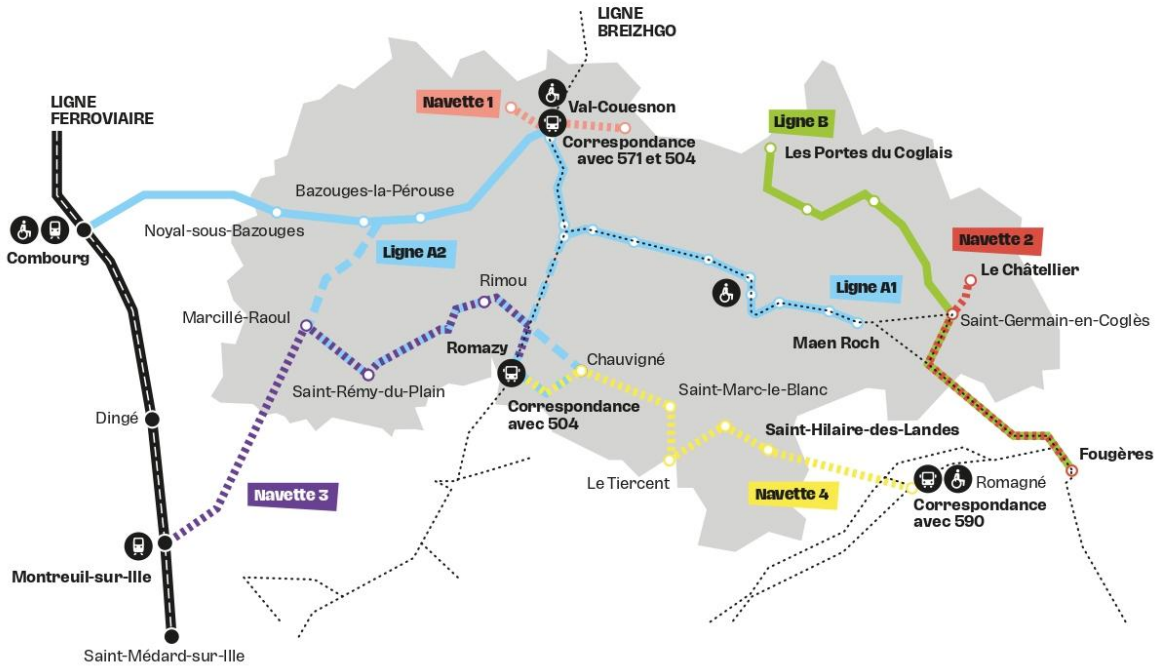
Afin de desservir l'intérieur du territoire en journée, le tracé de la ligne A évolue en incluant une boucle par le sud du territoire sur certains horaires.

L'arrêt « Maen Roch – Coglé'O » a également été rajouté.

Couesnon Connexion se compose désormais de deux lignes régulières et d'un itinéraire bis :

- **Ligne A1 « Maen Roch <> Combourg »** en départ de la zone d'activité Saint-Eustache II jusqu'à la gare de Combourg, en passant par Val Couesnon, Bazouges-la-Pérouse et Noyal-sous-Bazouges
- **Ligne A2 « Maen Roch <>Combourg »** qui dessert au passage Marcillé-Raoul, Saint-Remy-du-Plain, Rimou, Romazy et Chauvigné
- **Ligne B « Les Portes du Coglais <> Fougères »** en départ du bourg de Coglès jusqu'à Fougères

Il convient donc de procéder à une modification du marché visant à régulariser le réseau tel qu'il sera exploité, suivant la carte ci-dessous.



Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_225-DE

Il convient également d'acter que le terme « Ligne interurbaine » sera désormais utilisé au pluriel « Lignes interurbaines ».

Le service étant en expérimentation, en fonction des analyses de fréquentation et des retours des usagers et habitants, le réseau pourra de nouveau évoluer à l'avenir.

- **Modification des tarifs**

Dans le cadre de la définition du réseau de transport avec les prestataires, il a semblé plus judicieux d'adapter la taille des véhicules à la fréquentation attendue. Il a ainsi été convenu d'utiliser des véhicules 22 places au lieu des cars 59 places.

Or, ce type de véhicule ne figure pas dans le bordereau de prix initial. Il convient donc de procéder à une modification du marché visant à intégrer ces nouveaux prix, sans modification du montant maximum du marché.

L'utilisation de plus petits véhicules permet de ne pas avoir de système de vidéos surveillance et ainsi de réduire les coûts en équipement de vidéoprotection, et de ne pas utiliser de dépôt puisque les chauffeurs sont en capacité de les garder à la journée.

La nouvelle tarification est établie sur la base économique de janvier 2026, conformément à l'article 4.2 du CCAP relatif à la révision annuelle des prix.

PU N°1 : Prix forfaitaire annuel de gestion pour l'exploitation des lignes interurbaines

	HT par an	TVA	TTC par an
Montant annuel en €	77 667€	7 766.70 €	85 433.70 €

PU N°2 : Prix de mise à disposition d'un véhicule

	PU 2-1			**PU 2-2**		
	Car 59 places			**Car 22 places**		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Moyenne des prix par an	49 166,00 €	4 916.60 €	54 082.60 €	38 818,00€	3 881.80 €	42 699.80 €

PU N°3 : Prix kilométrique unitaire

	HT par km	TVA	TTC par km
Prix km (€ HT/km)	1.56€	0.156€	1.716€

- **Marché subséquent**

NB : par marché subséquent, comprendre marché venant en supplément de la tranche ferme.

Dans le cadre de la vie des différents services de la Communauté de communes, des structures sont amenées à faire des trajets réguliers avec des transporteurs jusqu'ici aléatoires. Dans un souci d'économie d'échelle, il a été convenu d'intégrer ces transports au sein d'un marché subséquent au Lot n°1.

Seront pris en charge sur le budget mobilité seuls les trajets réguliers, prévisibles d'une année sur l'autre.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_225-DE

Dans le CCTP (page 6/20), il était indiqué le besoin de prestations complémentaires pour assurer les transports :

- Des écoles vers les médiathèques
- Des écoles vers les équipements sportifs
- Des structures ALSH
- Des services jeunesse et famille de la Communauté de Communes

Or, ces prestations n'ont pas fait l'objet d'un bordereau de prix.

Il convient donc de procéder à une modification du marché visant à intégrer ces nouveaux prix, sans modification du montant maximum du marché.

Deux catalogues de prix sont annexés à cette note de synthèse :

- Grille tarifaire pour les déplacements intra-territoriaux

GRILLE TARIFAIRE — DEPLACEMENTS INTRATERRITORIAUX (TARIF HT)

TARIFS HT PAR TRAJET (TRANFERTS A + R) - TARIF APPLICABLE UNIQUEMENT DANS LE CADRE D'UNE REUTILISATION D'UN VEHICULE EFFECTUANT UN SERVICE SCOLAIRE MATIN ET SOIR

DESTINATION :	ANTRAIN		BAZOUGES LA PEROUSE		MONTOURS		ST BRICE EN COGLES		ST MARC LE BLANC		TREMBLAY	
PRISE EN CHARGE :	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée	Journée
ANTRAIN			100 €	150 €	100 €	150 €	100 €	150 €	100 €	150 €	100 €	150 €
BAZOUGES LA PEROUSE	100 €	150 €			110 €	160 €	110 €	160 €	110 €	160 €	100 €	150 €
CHAUVIGNE	100 €	150 €	100 €	150 €	110 €	160 €	100 €	150 €	100 €	150 €	100 €	150 €
LA SELLE EN COGLES	100 €	150 €	110 €	160 €	90 €	140 €	90 €	140 €	100 €	150 €	100 €	150 €
MARCILLE RAOUL	100 €	150 €	100 €	150 €	120 €	170 €	110 €	160 €	110 €	160 €	100 €	150 €
MONTOURS	100 €	150 €	110 €	160 €			100 €	150 €	100 €	150 €	110 €	160 €
ROMAZY	100 €	150 €	100 €	150 €	110 €	160 €	100 €	150 €	100 €	150 €	100 €	150 €
ST BRICE EN COGLES	100 €	150 €	110 €	160 €	100 €	150 €			100 €	150 €	100 €	150 €
ST ETIENNE EN COGLES	110 €	160 €	110 €	160 €	100 €	150 €	90 €	140 €	100 €	150 €	100 €	150 €
ST HILAIRE DES LANDES	110 €	160 €	110 €	160 €	100 €	150 €	100 €	150 €	90 €	140 €	100 €	150 €
ST MARC LE BLANC	100 €	150 €	110 €	160 €	100 €	150 €	100 €	150 €			100 €	150 €
ST OUEN LA ROUÉRIE	90 €	140 €	100 €	150 €	100 €	150 €	100 €	150 €	100 €	150 €	100 €	150 €
ST REMY DU PLAIN	110 €	160 €	100 €	150 €	120 €	170 €	110 €	160 €	110 €	160 €	100 €	150 €
TREMBLAY	100 €	150 €	100 €	150 €	110 €	160 €	100 €	150 €	100 €	150 €		

- Grille tarifaire pour les trajets identifiés des structures ALSH et des services jeunesse et famille

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_225-DE

Thématique	Organisme (ALSH)	Trajet / Destination	Période	Tarif HT (€)	[illegible]	Remarques / horaires
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	Saint-Etienne-en-Coglès Maen Roch, Saint-Hilaire-des-Landes, Montours Les Portes du Coglais CENTRE CULTUREL	Octobre	240,00 €	48+4	14h - 16h55 LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	Saint-Hilaire-des-Landes - Saint Brice-en-Coglès Maen Roch, PISCINE	Octobre	175,00 €	16+3	9H30 - 11H45 LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	Saint-Etienne-en-Coglès Maen Roch, Saint-Hilaire-des-Landes, Montours Les Portes du Coglais ALSH MONTOURS	Octobre	259,00 €	48+4	9H30 - 16H
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	Saint-Etienne-en-Coglès Maen Roch Saint Brice-en-Coglès Maen Roch, PISCINE	Octobre	140,00 €	16+3	9H30 - 11H40 LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	Saint-Etienne-en-Coglès Maen Roch Tremblay Val-Couesnon ALSH TREMBLAY	Décembre	205,00 €	63	9h30 - 11h30
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Etienne-en-Coglès Maen Roch - Montours Les Portes du Coglais : CENTRE CULTUREL	Février	207,00 €	48+9	9h45 - 12h15
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	Saint-Etienne-en-Coglès Maen Roch - Saint-Marc-le-Blanc : ATELIER ERTISTE, Wallace et Gromit	Avril	243,00 €	24+4	9H30 - 16H15
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	Saint-Etienne-en-Coglès Maen Roch, Saint-Hilaire-des-Landes, Montours Les Portes du Coglais - Saint-Ouen-la-Rouërie Val-Couesnon JARDIN DES COCCINELLES	Avril	346,00 €	40+6	9 h - 13h55 LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	Saint-Hilaire-des-Landes, Montours Les Portes du Coglais - Saint-Marc-le-Blanc ATELIER ERTISTE, Wallace et Gromit	Avril	281,00 €	24+4	9H15 - 16H10
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	montours - pleugueneuc ZOO	Juillet	433,00 €	46	9h15 - 16h45 LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	st etienne - pleugueneuc ZOO	Juillet	412,00 €	46	9h15 - 16h45 LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	st germain *- pleugueneuc ZOO	Août	479,00 €	46	9h15 - 16h45 LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	st hilaire - pleugeuneuc ZOO	Septembre	409,00 €	46	9h15 - 16h45 LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	st etienne - st hilaire - hédé sur bazouge	Octobre	409,00 €	54	9h15 - 16h45 LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	st hilaire - st etienne - montours - le jardin de l'eau st germain en coglès	Novembre	275,00 €	63	9h15 - 14h20
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	st germain - montours - hédé sur bazouge	Décembre	448,00 €	54	9h15 - 17h LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	montours - st germain - parcé	Janvier	390,00 €	54	9h15 - 16h30
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	st hilaire - st etienne - parcé	Février	390,00 €	54	9h15 - 16h30
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	st etienne - little parc tremblay	Août	269,00 €	40	9h15 - 13h50
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	st etienne - rennes ecomusée bétinais	Septembre	426,00 €	63	9h15 - 16h35 LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	St Etienne - villecartier	Octobre	287,00 €	46	9h15 - 14h LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	st germain *- villecartier	Novembre	326,00 €	46	9h15 - 14h10 LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Les P'tits Gallos	Montours Les Portes du Coglais - Saint Brice-en-Coglès Maen Roch, PISCINE	Octobre	175,00 €	16+3	9H30 - 11H45 LE CAR RESTE SUR PLACE
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay, Val-Couesnon - Centre culturel de Montours	Octobre	190,00 €	52+6	
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay Val-Couesnon - Montours les Portes du Coglais : centre culturel	Février	190,00 €	52+7	
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay Val-Couesnon - Fougères : Bowling	Février	239,00 €	51+7	
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay, Val-Couesnon - Forêt de Chênedet à Fougères : Accrobranche	Avril	375,00 €	41+8	
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay, Val-Couesnon - Saint-Hilaire-du-Harcouët : Ange Michel	Avril	345,00 €	55+7	
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Parc des grands chênes Bazouges la Pérouse	Juillet	285,00 €	59	9H30 - 15H30
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Caserne pompiers Antrain	Juillet	117,27 €	22	9H30 - 12H10
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Caserne pompiers Antrain	Juillet	175,45 €	59	13H15 - 15H30
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > plage du prieuré DINARD	Juillet	453,64 €	59	9H30 - 16H
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Champrepus Zoo	Juillet	460,00 €	63	9H30 - 16H
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Champrepus Zoo	Juillet	543,55 €	71	9H30 - 16H
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Médiathèque Saint-Marc-le-Blanc	Juillet	122,73 €	22	9H30 - 12H30
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Parc des grands chênes Bazouges la Pérouse	Juillet	285,00 €	63	9H30 - 14H15
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Parc des grands chênes Bazouges la Pérouse	Juillet	285,00 €	59	9H30 - 15H30
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Parc des grands chênes Bazouges la Pérouse	Juillet	285,00 €	59	9H30 - 15H30
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Bréal-sous-Montfort Jardins de Brocéliandes	Août	927,27 €	118	9H30 - 15H30 | 2 cars 59 places
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Parc des grands chênes Bazouges la Pérouse	Août	350,91 €	59	GROUPE 1 DEPART 09H30 REPRISE 14H45 GROUPE 2 DEPART 10H00 REPRISE 15H15
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Piscine Aquacia COMBOURG	Août	330,91 €	59	GROUPE 1 DEPART 09H30 REPRISE 12H00 GROUPE 2 DEPART 13H15 REPRISE 15H30
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Pontorson 2 La saudrais	Août	286,36 €	59	9H30 - 13H20
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Livre sur Changeons Diverty Parc Lieu dit Saint- Mathurin	Août	367,27 €	59	9H30 - 15H20
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay > Parc des grands chênes Bazouges la Pérouse	Août	285,00 €	59	9H30 - 15H30
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay, Val-Couesnon -Piscine Combourg	Octobre	330,00 €	24+5 ET 27+5	2 gpes matin et apm
ENFANCE	ALSH Perceval	Tremblay, Val-Couesnon -Piscine Combourg	Octobre	330,00 €	27+6 ET 18+5	2 gpes matin et apm
ENFANCE	ALSH Perceval	Navettes1:Tremblay , Rimou , Saint Rémy, Marcillé, Noyal , Bazouges	Vacances Pâcques	145,50 €	7 à 16 (bus 22p)	par jour
ENFANCE	ALSH Perceval	Navettes1:Tremblay , Rimou , Saint Rémy, Marcillé, Noyal , Bazouges	Vacances Toussaint	145,50 €	3 à 15 (bus 22p)	par jour
ENFANCE	ALSH Perceval	Navettes1:Tremblay , Rimou , Saint Rémy, Marcillé, Noyal , Bazouges	Vacances hiver	145,50 €	5 à 15 (bus 22p)	par jour
ENFANCE	ALSH Perceval	Navettes1:Tremblay , Rimou , Saint Rémy, Marcillé, Noyal , Bazouges	Juillet-Août	145,45 €	5 à 15 (bus 22p)	matin et soir (40 A/R donc 80 trajets)
JEUNESSE	ESCC Maen-Roch	Parc Astérix	Juillet	2248,00 €	70	
FAMILLE	PSS	Les jardins de Brocéliande Bréal-sous-Montfort	Avril	562,00 €	70	

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_225-DE

Cette dernière étant très précise, un tableau plus général a été demandé aux transporteurs, permettant plus de souplesse sur des changements de destinations ou de capacité des cars d'une année sur l'autre.

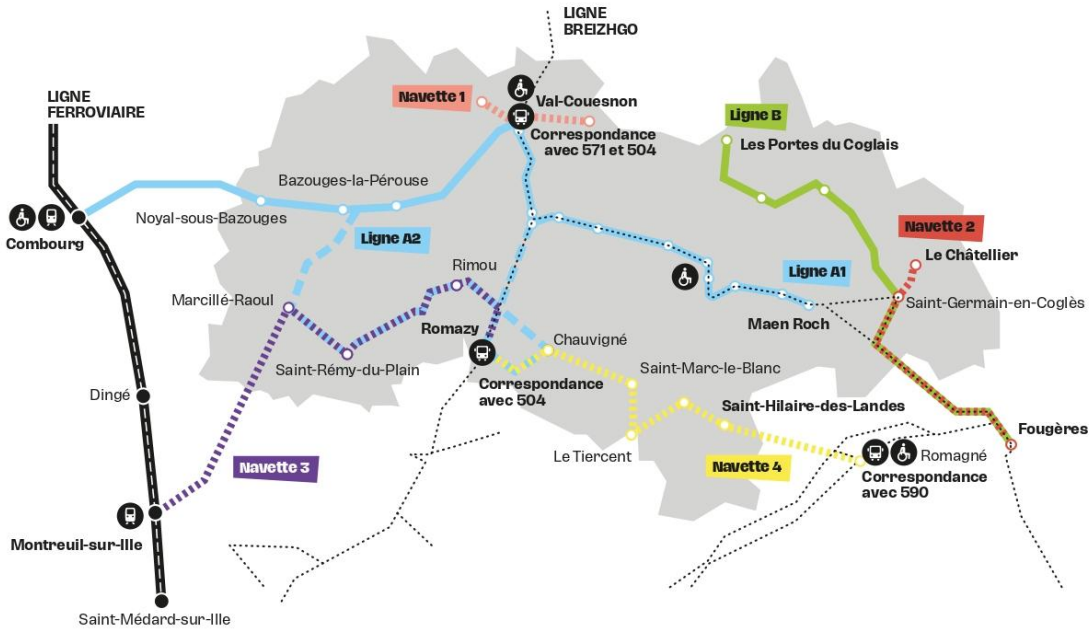
2.2 Evolutions du Lot 2 « Transport sur réservation »

- **Ajustement du réseau Couesnon Connexion**

Suite à des échanges avec le transporteur et les élus, le réseau a été défini comme suit :

- Navette 1 : La Fontenelle – Antrain – Saint-Ouen-La-Rouërie
- Navette 2 : Le Châtellier – Saint-Germain-en-Coglès – Fougères
- Navette 3 : Romazy – Rimou – Saint-Remy-du-Plain – Marcille-Raoul – Montreuil-sur-Ille
- Navette 4 : Romazy – Chauvigné – Saint-Marc-le-Blanc – Saint-Hilaire-des-Landes – Romagné
- Navette spécifique pour les personnes en situation de handicap moteur, avec prise en charge à domicile et desserte de 4 points d'arrêts : Gare de Combourg, Coglé'O/ESCC de Maen Roch, PSS/Hôpital Antrain, Romagné Les estuaires

Il convient donc de procéder à une modification du marché visant à redéfinir le réseau tel qu'il sera exploité, suivant la carte du réseau ci-dessous.



Le réseau étant en expérimentation, en fonction des analyses de fréquentation et des retours des usagers et habitants, les lignes pourront de nouveau évoluer à l'avenir.

Pour information, une réflexion est en cours en partenariat avec l'entreprise Novandie, située sur la commune de Marcillé-Raoul, pour mettre en place une navette à destination des salariés ayant des horaires en 3*8, étant ainsi isolés et ne pouvant de fait bénéficier du service Couesnon Connexion tel qu'il est proposé aujourd'hui.

- **Types de véhicules**

La majorité des arrêts n'étant pas ou peu accessibles pour les personnes à mobilité réduite (PMR), il a été convenu de proposer un service spécifique avec prise en charge à domicile. Des véhicules non PMR peuvent alors être utilisés pour les navettes 1, 2, 3 et 4. Or, ce type de véhicule ne figurait pas au bordereau de prix initial. Il convient donc d'intégrer ces nouveaux prix à la modification du marché, sans modification du montant maximum du marché.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_225-DE

PU N°3-7 à 3-12 : Prix de mise à disposition d'un véhicule (prix annuel)

	PU 3-7	PU 3-8	PU 3-9	PU 3-10	PU 3-11	PU 3-12
	5 places			9 places		
	électrique	Hybride	Thermique (diesel ou essence)	électrique	Hybride	Thermique (diesel ou essence)
Moyenne des prix HT par AN	**6 610,00 €**	**9 330,00 €**	**9 130,00 €**	**7 420,00 €**	**11 650,00 €**	**11 550,00 €**
TVA	661,00 €	933,00 €	913,00 €	742,00 €	1 165,00 €	1 155,00 €
Moyenne des prix TTC par AN	**7 271,00 €**	**10 263,00 €**	**10 043,00 €**	**8 162,00 €**	**12 815,00 €**	**12 705,00 €**

PU N°4-7 à 4-12 : Prix kilométrique unitaire

	PU 4-7	PU 4-8	PU 4-9	PU 4-10	PU 4-11	PU 4-12
	5 places			9 places		
	électrique	Hybride	Thermique (diesel ou essence)	électrique	Hybride	Thermique (diesel ou essence)
Moyenne des prix HT par AN	**1,91 €**	**1,91 €**	**1,91 €**	**2,02 €**	**2,05 €**	**2,05 €**
TVA	0,19 €	0,19 €	0,19 €	0,20 €	0,21 €	0,21 €
Moyenne des prix TTC par AN	**2,10 €**	**2,10 €**	**2,10 €**	**2,22 €**	**2,26 €**	**2,26 €**

2.3 Evolution globale du service en expérimentation

Pour rappel, le réseau étant en expérimentation, il pourra évoluer à l'avenir en fonction des besoins et analyse de l'exploitation.

En toute transparence, des réflexions sont déjà en cours sur les possibilités de mise en place d'une navette estivale pour la desserte de la zone touristique de Villecartier. Un sondage a été distribué auprès des usagers du site. En fonction des résultats du sondage, une analyse de faisabilité sera menée par le service mobilité, afin d'en évaluer les possibilités techniques et financières,

L'ensemble des modifications présentées ci-dessus pour les Lots 1 et 2 est encadré par l'article R.2194-7 du code de la commande publique qui traite des modifications non-substantielles.

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 3 septembre 2026,

Vu l'exposé,

Monsieur Loeiz RAPINEL, Conseiller Communautaire délégué aux Mobilités, propose :

- **De valider l'intégration des évolutions du réseau Couesnon Connexion dans le marché « Accord cadre pour l'exploitation de l'offre de transport en commun sur le territoire de la communauté de communes Couesnon Marches de Bretagne - 2026/2029 » ;**

- **De valider l'intégration de ces nouveaux prix dans le marché « Accord cadre pour l'exploitation de l'offre de transport en commun sur le territoire de la communauté de communes Couesnon Marches de Bretagne - 2026/2029 » ;**

- **D'approuver la modification n°1 du marché public telle que présentée ;**

- **D'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents afférents à la présente délibération.**

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_225-DE

Vu l'exposé de Monsieur Loeiz RAPINEL, Conseiller Communautaire délégué aux Mobilités,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de Monsieur Loeiz RAPINEL, Conseiller Communautaire délégué aux Mobilités, telle que présentée ci-dessus.

Le Secrétaire de séance
Monsieur Olivier GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE